

40.

Georges Gaston
Boudoux.

L'an mil neuf cent dix-huit, le vingt-trois Janvier à dix heures du matin Nous Joseph Alexandre Duscénoy, chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller municipal délégué aux fonctions d'officier de l'état civil de la Ville d'Amiens avons trouvé littéralement ce qui suit.
91^e Régiment d'Infanterie. L'an mil neuf cent dix-sept, le dix-neuf novembre à quinze heures étant à Billy 5^e Arrond (Aisne), acte de décès de Boudoux Georges Gaston, soldat de 2^e cl. 91^e Rég^t d'Inf^{te} 11^e C^o, né le 1^{er} février 1897 à Amiens (Somme), n^o 1046, domicilié en dernier lieu à Amiens (Somme), décédé à la ferme de Froidmont (Aisne), le 26 octobre 1917, à huit heures tué à l'ennemi, (inhumé à S^t Mard); fils de Gaston Etienne et de Vasseur Juliette Céline, domiciliés à Amiens, 82 rue d^{al} Triant (Somme), célibataire Mort pour la France; Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Pressé par nous Georges Antion 1^{er} lieut^e, 91^e Rég^t d'Inf^{te}, officier de l'état civil, sur la déclaration de Le Bras Hippolyte, soldat

de 2^e classe, 21 ans et de Bricau, Roland, soldat de 2^e classe, 24 ans, tous deux au 91^e Rég^t d'Inf^{te}, témoins qui ont signé avec nous, après lecture. Signé: Le Bras, R. Bricau, G. Antion, Vu par nous Fabaron Charles Louis Alexandre 1^{er} int^e m^o 87^e D. I. Signé: Fabaron. Suit la légalisation pour le Ministre de la Guerre. Dont acte.

[Signature]

02 FEV. 2012



Pour le Maire,
et par délégation

Aline STNEL